

## Tarifs 2024 / 2025

### Désignation

Formation intensive à la technique des Fascias

### Nature de la prestation

Formation à la technique des fascias : 340 heures

Pour la partie pratique : 260 heures réparties en 12 modules de 3 jours en présentiel  
(8 modules en 2024 et 4 modules en 2025)

Pour la partie théorique : 80 heures en distanciel

### Si l'apprenant dispose d'une prise en charge par un organisme financeur

Frais de constitution de dossier 50 € TTC net de taxe.

- Le montant total de la formation est fixé à : 6280 € **net de taxe** soit 523,34 € le module.
- Un acompte de 500 € devra être joint au dossier d'inscription. Celui-ci ne pourra être encaissé qu'après le délai de rétractation légal de 14 jours ouvrés.

Si l'apprenant dispose d'une prise en charge partielle par un organisme financeur :

- L'apprenant s'engage à verser la totalité du solde.
- Le règlement du solde, à la charge de l'apprenant, est échelonné au fur et à mesure du déroulement de la formation, selon les modalités suivantes : en 12 chèques encaissés chaque mois ou par virements mensuels.

### Si l'apprenant est l'unique financeur

Frais de constitution de dossier 50 € TTC net de taxe.

- L'apprenant s'engage à verser la totalité du montant de la formation.
- Le prix de la formation est fixé à : 5780 € **net de taxe** (soit 17 € / heure) soit 481,70 € le module.
- L'apprenant effectue un acompte
- Un acompte d'un montant égal à 1/10<sup>ème</sup> de la formation soit : 578 € devra être joint au dossier d'inscription. Celui-ci ne pourra être encaissé qu'après le délai de rétractation légal de 14 jours ouvrés.
- Après le délai de rétractation, le solde de la formation est à régler.  
Soit : 5202 € ou 5780 € après restitution du chèque d'acompte.
- Le paiement du solde pourra être échelonné au fur et à mesure du déroulement de la formation  
Soit par virements mensuels soit par chèque ou espèces lors de chaque module.